

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé le 12 Oct. 1950 sous le n° 8953 EM/FAG/3-1 . 1° série . Titre III, Manoeuvre, Service des pièces des Unités tractées armées du matériel de 155 m/m HM1 sur affûts M1 et M1 A1. [ART. 115]

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1951

Description matérielle : 1 vol. (IV-68 p.) : dépl. ; 27 cm

Autre variante du titre : [Manoeuvre.]

[Service des pièces des Unités tractées armées du matériel de 155 m/m HM1 sur affûts M1 et M1 A1. [ART. 115].]

Sujet(s) : ART. 115

Artillerie, Unité tractée de 155 HM1 sur affûts M1 et M1A1, Mise en oeuvre